

Nom et coordonnées de l'école : ECOLE MATERNELLE 18 rue St Denis 33490 SAINT MACAIRE	<b>PROCES-VERBAL          CONSEIL D'ECOLE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE</b>  Date : Lundi 05 NOVEMBRE 2018
---	---

**Circonscription SUD ENTRE DEUX MERS**

**Présents :**

**Présidente - directrice d'école : Mme RIVIERE**

**Inspecteur de l'éducation nationale : M. BERTHOU**

Equipe enseignante :	Mme RIVIERE Maryline Mme FORGUE Christine Mme LARRE Magali Mme RIDEL Catherine
Le maire ou son représentant :	Mme VASQUEZ Corinne M. DUTREUILH Jean-Loup
DDEN :	---
Représentants Parents d'Elèves	Mme LALANNE Marine Mme LAROCHE Céline Mme PATTEE Aurore
Invités (personnel municipal,...) :	Mme GAURY Angélique (responsable périscolaire CVLV)

**Excusé :**

M. PATANCHON Maire

*Début du conseil d'école : 18 heures*

**Secrétaire de séance :**

Christine FORGUE

**1. Présentation des membres du Conseil**

L'équipe pédagogique, les représentants de parents, les élus municipaux, le personnel du CVLV et l'IEN.  
Point sur les attributions du Conseil d'école.

**2. Résultats des élections**

Élection des représentants des parents d'élèves le vendredi 12 octobre 2018.

*1 liste de 5 candidatures.*

129 inscrits / 78 votants dont 18 blancs ou nuls / 60 exprimés / Taux de participation : 60,47 %

Elues titulaires : Mme LALANNE, Mme LAROCHE, Mme PATTEE

Suppléantes : Mme BARRE, Mme MANTERO.

**3. Règlement intérieur**

Modifications apportées concernant les horaires et la scolarisation obligatoire en maternelle.

Les deux annexes déjà présentes auparavant (Charte de la Laïcité et PPMS) sont conservées.

**Le Conseil d'Ecole approuve et valide le règlement intérieur pour l'année 2018-2019.**

Le règlement accompagné des 2 annexes sera distribué aux familles ainsi que le coupon d'approbation à retourner signé par les parents.

#### **4. Effectifs**

73 élèves : 23 PS - 27 MS - 23 GS répartis en 3 classes : 11 PS + 13 MS - 12 PS + 14 MS - 23 GS.  
3 enfants maintenus en GS cette année avec un dossier MDPH pour chacun d'eux.

#### **5. Temps périscolaires**

Restaurant scolaire : La Commission cantine évoquée au dernier Conseil d'école n'a pas pu se réunir encore mais une date est fixée : mardi 20 novembre à 18h.

Des parents sont venus observer des repas, les délégués se sont réunis pour aborder le sujet et ont des propositions pour cette commission.

Réponses des élus pour remédier au bruit : affichage degré de bruit pour les enfants, bulgomme sur les tables, tampons sous les chaises, panneaux à suspendre pour absorber le bruit.

Ces solutions rejoignent celles évoquées par les parents.

Par ailleurs, le personnel vient de suivre une formation aux premiers secours.

Accueil périscolaire : certaines familles n'ont toujours pas rendu leur dossier d'inscription complet. Une énième relance vient d'être envoyée par le CVLV. La liste des familles concernées va être transmise à la Mairie, les élus prendront le relais et les mesures nécessaires.

#### **6. Hygiène et sécurité**

Incendie : 1<sup>ier</sup> exercice d'évacuation réalisé le mardi 25 septembre le matin. Temps d'évacuation : 1 mn et 30 s en bon ordre.

PPMS : 2 PPMS distincts : risques majeurs (tempête, transport de matières dangereuses) et risque intrusion-attentat, avec deux systèmes d'alerte différents et des réflexes adaptés à chaque situation. Système d'alerte intrusion nouvellement installé (coût : 3 448 euros) qui se déclenche simultanément dans les deux écoles et à la Mairie.

1<sup>ier</sup> exercice prévu le jeudi 8 novembre à 10h30 avec un scénario de fuite en présence de l'Equipe Mobile de Sécurité, de l'Assistant de Prévention et d'un élu de la Mairie.

DU : Registre dont le but est d'identifier et d'évaluer les risques en matière de santé et de sécurité au travail, puis de définir des mesures pour les éliminer ou les réduire. Il sert également à élaborer le cas échéant un programme annuel de prévention.

Registre public d'accessibilité : Objectif --> informer le public du degré d'accessibilité de l'école et de ses prestations notamment pour les personnes handicapées. Affiché dans le hall d'entrée.

Registre Santé et Sécurité au Travail : destiné à recueillir les observations relatives à toutes sortes de dysfonctionnements susceptibles d'être constatés ou ressentis par les personnels et les usagers du service de l'éducation.

L'ensemble de ces registres est tenu à jour par la directrice.

#### **Questions des parents** :

*De nouveau, la question de la réfection de la cour de l'école maternelle est posée.*

#### **Réponse des élus** :

*Les élus sont bien conscients du problème, une balayeuse est passée côté élémentaire mais elle enlève le revêtement en même temps que les graviers. La municipalité est devenue propriétaire du terrain mitoyen, ce qui va entraîner une restructuration globale des accès à l'école. L'aménagement de la cour des écoles pourra être réfléchi à ce moment-là.*

*Les élus rappellent les investissements très lourds réalisés pour les écoles (investissements sur les huisseries ces dernières années, projets informatiques en cours). Il est nécessaire de définir les priorités.*

*La présence d'amiante dans l'école a-t-elle été vérifiée ? Cf les dalles du sol de la classe de Mme LARRE qui se détachent.*

Réponse des élus :

*La réglementation dans ce domaine est rigoureuse, les vérifications sont effectuées.*

*Y a-t-il des choses de prévues concernant l'environnement des enfants ? (Diminuer les lingettes, produits toxiques...). Une réglementation déjà appliquée en crèche et en milieu hospitalier va concerner les écoles maternelles en 2020. (Cartable vert)*

Réponse des élus et enseignantes :

*Actuellement, un tri sélectif est déjà effectué dans les classes, le recyclage des feutres et crayons pourrait être réalisé. La question mérite d'être soulevée.*

## **7. Achats, travaux et aménagements**

Remerciement à la municipalité pour le rééquipement de la salle de repos des PS avec de nouveaux lits et meubles (coût 4000€). Reste la dernière classe (PS) à réaménager, prévue au budget municipal pour cette année scolaire.

Projet d'équipement informatique et numérique : Projet validé en 2017 par la DSDEN. Première tranche d'équipement prévue pour cette année avec les 3 tableaux (VPI). Les branchements électriques ont été effectués pendant les vacances de Toussaint et la commande du matériel doit être passée par la Mairie auprès de Gironde Numérique au dernier trimestre 2018.

Par ailleurs, l'équipe enseignante souhaiterait équiper l'école en draisiennes pour les séances de motricité. Elle soumet aux élus un devis de 520 euros pour l'achat de 5 draisiennes.

## **8. Projet d'école**

Le Projet actuel a démarré en 2016-2017 pour une durée de 4 années scolaires, soit jusqu'en 2020.

Son intitulé : « **L'OUVERTURE AU MONDE : un pas pour devenir un citoyen responsable** ». Pour la troisième année de mise en œuvre, le choix de l'équipe enseignante s'est porté sur la découverte du patrimoine médiéval local. L'école a fait appel à l'association « Vivre le Patrimoine », à celle des « Médiévales » et à l'Atelier de poterie macarion « l'EntrePot' » pour aborder divers aspects de la vie au Moyen-Âge : la musique et les instruments de musique, les différentes formes d'art (vitrail, enluminures, tapisseries...), l'architecture, les vêtements, la cuisine, les métiers et activités de l'époque. Ces découvertes se feront lors de sorties de proximité ou bien avec l'intervention de personnes dans l'école, également par le biais de lectures d'albums et de documentaires dans les classes. Les enseignantes envisagent aussi des actions ponctuelles réunissant les 3 classes dans l'année.

Les échanges entre la maternelle et l'élémentaire reprendront cette année encore, avec les aînés des classes de Mme Dessarps et de Mme Lelièvre qui offriront des lectures aux 3 classes de la maternelle.

Le Projet d'école inclut les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

- horaires : se déroulent de 13h00-13h30
- peuvent concerner tous les élèves à un moment ou un autre de l'année
- petits groupes menés par les enseignantes de l'école
- contenu : une aide pour des difficultés passagères dans le domaine du langage mais aussi des activités en lien avec le Projet d'école
- les parents concernés sont informés par l'enseignante de la classe sur la période, les jours et le contenu proposés.
- autorisation parentale indispensable (hors temps d'enseignement)

Intervention de Mme RIDEL auprès de plusieurs familles.

## **9. Animations et sorties pédagogiques**

### Animations :

Dans le cadre du Projet d'école, des journées sur le thème médiéval sont envisagées dans l'année.

Noël : Goûter collectif + cadeau par classe offerts par la Mairie.

### Sorties de proximité :

Bibliothèque : une fois par mois pour la classe de GS et une fois tous les deux mois en alternance pour les classes de PS-MS. Les dates sont communiquées à l'avance pour l'année.

Ludothèque pour les 3 classes une fois par trimestre. La première date proposée s'est déroulée lors de la manifestation « St Macaire sort le grand jeu » les 13 et 14 septembre. Seule la classe de GS en a bénéficié, la date placée la deuxième semaine après la rentrée étant précoce pour une sortie avec des PS-MS.

### Rencontres sportives :

PS-MS Mme LARRE : le 27 novembre à Saint-Macaire avec la classe de MS-GS de Castets-en-Dorthe.

PS-MS Mme RIVIERE : les rencontres se feront avec les classes de MS-GS de St Pierre d'Aurillac et de PS-MS-GS de St Martin de Sescas. La première date sera prochainement fixée.

GS Mme FORGUE : avec les classes de PS-MS-GS de Langon et de PS-MS-GS d'Auros. La première date sera prochainement fixée.

2 à 3 rencontres prévues dans l'année : matinée de jeux avec goûter + pique-nique.

Demande de participation aux familles : 2 euros par enfant pour chaque rencontre.

Sorties occasionnelles : pas définies à ce jour mais très certainement en lien avec le Projet d'école.

***Fin du conseil d'école : 20h30***

---

Prochain conseil d'école aura lieu le : LUNDI 25 MARS 2019 à 18h

Fait à St Macaire le 05 novembre 2018

La Directrice,  
Présidente du Conseil d'Ecole



N. RIVIERE

La Secrétaire de séance :



Christine FORGUE